

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

: SCHOULBUET

2020 | 2021



ÉCOLES

Reebou-Schoul
Reebou-Pavillon
Schoul am Duerf
Spillschoul am Park
Sonnenschoul
Sonnepavillon
Direction de région 08
Service scolaire
Représentants des parents

ÉDUCATION PRÉCOCE

Objectifs
Modalités
Horaires
Service d'accueil
Classes
Informations générales

CYCLE 1

Horaires
Titulaires des classes
Cours de langue luxembourgeoise
Surnuméraires

CYCLES 2-4

Horaires
Classes et titulaires
Surnuméraires
Remplaçants permanents

CENTRE D'APPRENTISSAGE ET D'ACCUEIL

Centre d'apprentissage
Titulaires et éducatrices – Centre d'apprentissage
Accueil – Titulaires

4 INFORMATIONS GÉNÉRALES 24

4 Vacances et congés scolaires 25
4 Éducation physique 26
6 Sécurité à l'école 28
6 Surveillance des élèves 29
8 Bibliothèque scolaire 30
8 Technologies de la communication et de l'information 31

10 AUTOUR DE L'ÉCOLE 32

Médecine scolaire 33
12 Commission scolaire 34
13 Collaboration avec les parents 34
13 Le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) 34

14 TRANSPORT SCOLAIRE 35

15 Ramassage scolaire 36
15 Pedibus 37
Horaires – Cycle 1 37
16 Horaires – Cycles 2-4 38

17 AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE 39

17 Service d'éducation et d'accueil 40
17 Activités de vacances 42
Atelier de créativité 43
18 LASEP Beetebuerg 43
19 Associations offrant des activités pour enfants 44

21 PROGRAMME DE LA « ELTERESCHOUL JANUSZ KORCZAK » 46

22 ADRESSES & NUMÉROS DE TÉLÉPHONE 48

23
23
23



Chers parents

La crise actuelle nous a tous plongés dans une situation exceptionnelle. La fermeture complète de l'école durant plusieurs semaines, puis sa réouverture progressive nous ont contraints à nous réorganiser et à sortir des sentiers battus. Ainsi, j'aimerais vous remercier chaleureusement de votre volonté de relever ce défi en organisant un « enseignement à domicile » dans l'intérêt de vos enfants.

La nouvelle année scolaire a été préparée dans l'optique d'un retour à la normale et pour laquelle vous trouverez toutes les informations utiles dans la présente brochure. Toutefois, en fonction de l'évolution de la pandémie, des scénarios alternatifs ne peuvent être exclus. C'est pourquoi j'espère pouvoir compter sur votre indulgence.

Parallèlement à l'organisation scolaire et la transposition des mesures nationales qui s'imposent, le collège échevinal poursuit la planification d'un nouveau bâtiment scolaire sur le site du parc « Krakelshaff ». À cette fin, un concept pédagogique a été développé en collaboration avec tous les partenaires scolaires. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans un nouveau plan directeur en matière d'infrastructures scolaires et d'accueil de la commune.

Afin de tenir compte du nombre croissant d'élèves et d'optimiser de manière générale les conditions d'enseignement, le collège échevinal envisage ainsi la construction d'une nouvelle école dotée d'installations sportives et d'accueil à Noertzange. Il est en effet crucial que votre enfant puisse consolider et élargir ses compétences dans de bonnes circonstances. L'interaction sociale, les activités physiques et la découverte de l'environnement sont des champs d'action qui nous tiennent tout particulièrement à cœur.

Au nom du collège échevinal, je souhaite à tous les élèves de notre commune une nouvelle année scolaire couronnée de succès et d'épanouissement.

Josée Lorsché
Échevine déléguée à la politique scolaire
Schulschöfin

Liebe Eltern

Wir alle sind von der aktuellen Krise in eine Ausnahmesituation versetzt worden. Mehrere Wochen der kompletten Schulschließung und der stufenweisen Öffnung zwangen uns dazu, uns neu zu organisieren und ungewohnte Wege zu gehen. Für Ihre Bereitschaft, sich auf diese Herausforderung einzulassen und das „Lernen zu Hause“ im Sinne Ihrer Kinder zu gestalten, danke ich Ihnen herzlich.

Das neue Schuljahr haben wir im Sinne der Rückkehr zur Normalität organisiert. Alle diesbezüglichen Informationen finden Sie in der vorliegenden Broschüre. Durch das aktuelle Infektionsgeschehen können alternative Szenarien jedoch nicht von vornherein ausgeschlossen werden. Insofern bitte ich Sie um Verständnis.

Parallel zur Schulorganisation und der Umsetzung der diesbezüglichen nationalen Vorgaben setzt der Schöfferrat die Planung eines neuen Schulgebäudes auf dem Gelände des Parks „Krakelshaff“ fort. Die Grundlage dafür liefert ein zusammen mit den Schulpartnern erarbeitetes pädagogisches Konzept sowie ein neuer Masterplan für Schul- und Betreuungsinfrastrukturen in der Gemeinde. Um der steigenden Schülerzahl Rechnung zu tragen und die Unterrichtsbedingungen überall zu optimieren, fasst der Schöfferrat auch den Bau einer neuen Schule mitsamt Sport- und Betreuungsräumen in Noertzingen ins Auge.

Wichtig ist, dass Ihr Kind seine Kompetenzen unter guten Voraussetzungen festigen und erweitern kann. Dem sozialen Miteinander sowie den kindlichen Bedürfnissen nach Bewegung und Erkundung der Umwelt messen wir darüber hinaus eine große Bedeutung bei.

Im Namen des Schöfferrates wünsche ich allen Schülerinnen und Schülern unserer Gemeinde ein von Erfolg und Erfüllung gekröntes neues Schuljahr.

IMPRESSUM

© Administration communale de Bettembourg / 2020
Coordination: Service scolaire
Conception et réalisation: binsfeld
Impression: Imprimerie Exe





Reebou-Schoul

43, rue Marie-Thérèse
L-3257 BETTEMBOURG
T. 51 80 80-4100
www.reebouschoul.lu

Reebou-Pavillon

29A, rue Fernand Mertens
L-3258 BETTEMBOURG
T. 51 80 80 4700



Comité d'école

Le comité d'école

PRÉSIDENTE

Jil SCHEUER, T. 621 549 673,
jil.scheuer@education.lu

MEMBRES (de gauche à droite)

Franca MEZZAPESA
Christine RIPP
Laurence MOLITOR
Yann SCHOLTES
Noel BACHE
Cliff BINGEN
Ilva CASCIOLA
Jil SCHEUER
Isabelle BIVER

COORDINATEURS (de gauche à droite)

Sandy HUT, cycle 1
Yann SCHOLTES, cycle 2
Sandy REULAND, cycle 3
Astrid MOOS, cycle 2
Isabelle BIVER, cycle 4
Franca MEZZAPESA, cycle 1



Coordinateurs



Schoul am Duerf

15, rue de l'École
L-3233 BETTEMBOURG
T. 51 80 80-3500
www.schoulamduerf.lu



Comité d'école

Le comité d'école

PRÉSIDENTE

Martine BACKES, T. 621 549 672,
martine.backes@education.lu

MEMBRES (de gauche à droite)

Françoise STOOS
Chris BELARDI
Sacha WEIBEL
Martine BACKES
Raoul PETIT
Caroline LIES
Alexandra ANEN
Nadine WELSCH
Steve COCARD

COORDINATEURS (de gauche à droite)

Pia MOOTZ, cycle 2
Christiane ANTONY, cycle 1
Martine BACKES, cycle 4
Steve COCARD, cycle 3
Nadine WELSCH, classes d'accueil



Spillschoul am Park

15, rue Vieille
L-3284 BETTEMBOURG
T. 51 80 80-3300



Coordinateurs



Sonneschoul

45, rue de l'École
L-3385 NOERTZANGE
T. 51 80 80 3800
www.sonneschoul.lu

Sonnepavillon

45, rue de l'École
L-3385 NOERTZANGE
T. 51 80 80-3840



Comité d'école

Le comité d'école

PRÉSIDENT

Carlo MULLER, T. 621 549 674, muller.carlo@education.lu

MEMBRES (de gauche à droite)

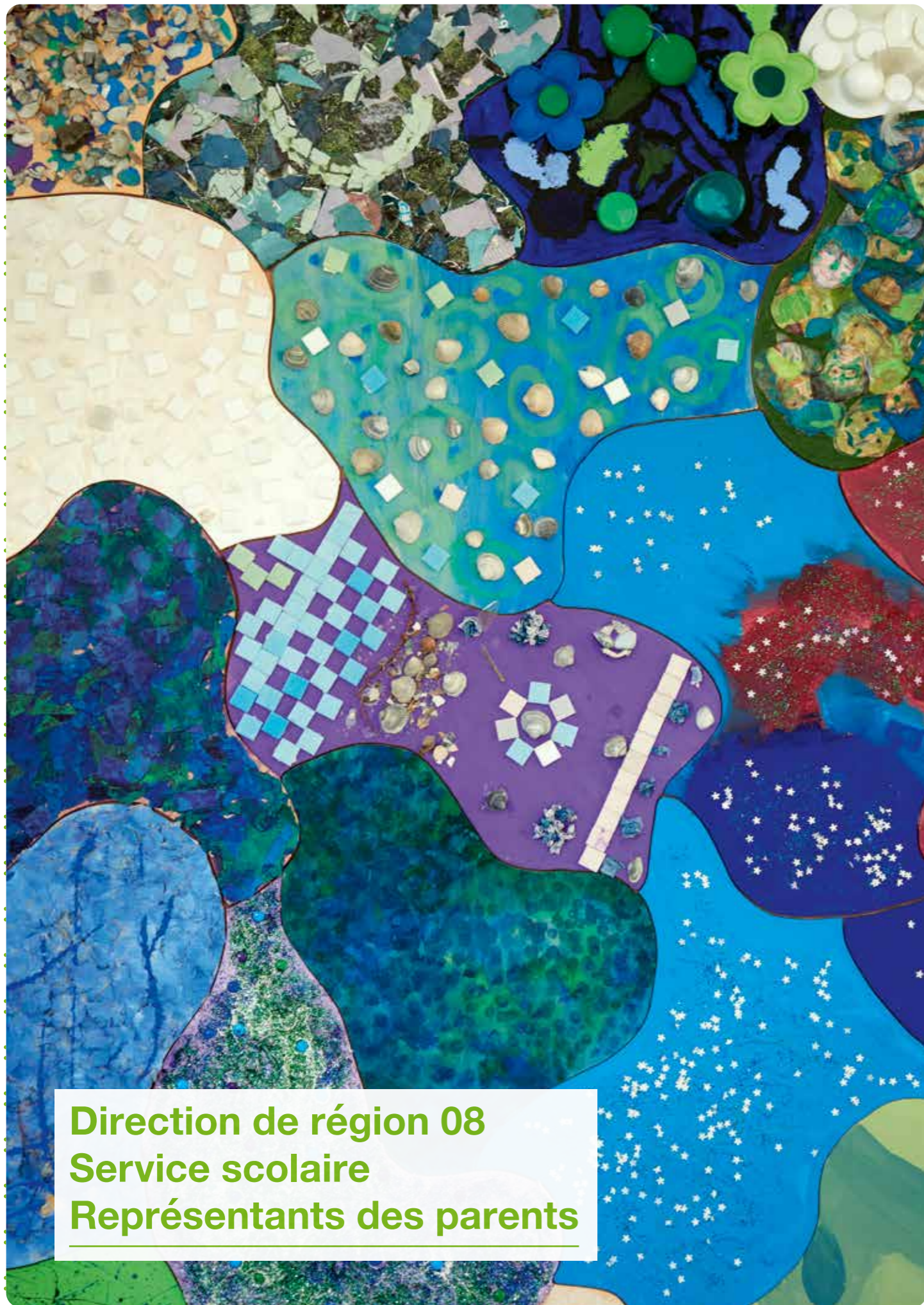
Carlo MULLER
Ben FREIS
Christiane GRAF
Annemarie WIRTH
Catherine WILLEMS
Nadine OTH
Manon HAUPERT
Jeff FOLSCHIED

COORDINATEURS (de gauche à droite)

Nadine OTH, cycle 3
Gilles BERNARD, cycle 4
Manon HAUPERT, cycle 1
Annemarie WIRTH, cycle 2



Coordinateurs



Direction de région 08
Service scolaire
Représentants des parents



Jean-Paul Welter

Direction de région

Jean-Paul WELTER
Directeur de région 08
T. 24 75 52 70
jean-paul.welter@men.lu
secretariat.bettembourg@men.lu

Cathy CAMPOS, directrice adjointe
Fernand KOLB, directeur adjoint

Instituteur pour le développement de l'établissement scolaire (I-DS)

Claude SCHMIT, claud.schmit@men.lu

Représentants des parents

REEBOU-SCHOUL
Claire SCHMITZ-RODESCH

SCHOUL AM DUERF
Laurence BOUS-OESTREICHER
Pascal BACK

SONNESCHOUL
Maryse NEUENS



Service scolaire

Service scolaire

Monsieur Romain BARTRINGER, instituteur détaché par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, est responsable du service scolaire pour l'année scolaire 2020/2021. Le bureau A002 se situe au rez-de-chaussée de la commune.

LE BUREAU EST OUVERT AU PUBLIC LE MATIN DE 8H00 À 11H30 ET L'APRÈS-MIDI DE 14H00 À 16H30.

Institutrice spécialisée en compétences numériques (I-CN)

Jill ANISET, jill.aniset@men.lu



SERVICE.SCOLAIRE@BETTEMBOURG.LU

Romain BARTRINGER
T. 51 80 80-2223
romain.bartringer@bettembourg.lu

Patricia GARCIA
T. 51 80 80-2282
patricia.garcia@bettembourg.lu

David GUDENDORFF
T. 51 80 80-2283
david.gudendorff@bettembourg.lu

Éducation précoce

L'éducation précoce permet à votre enfant de stimuler son apprentissage et de se familiariser avec la langue via une pédagogie d'éveil ludique. Au programme: des jeux, des contes, du chant, de l'intégration sociale et du développement intellectuel.



Les objectifs de l'éducation précoce

L'éducation précoce vise le développement global de l'enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant avec les autres, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule l'apprentissage de son langage, ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social.

Pour les enfants, la familiarisation avec les langues luxembourgeoise et française constitue une des priorités de cet ordre d'enseignement. L'accent est mis sur une approche ludique des langues dans des situations de communication réelles. Ainsi, l'éducation précoce est une institution de jeu, surtout de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

Les modalités de l'éducation précoce

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et réservée aux enfants ayant 3 ans accomplis avant le 1^{er} septembre, et dont les parents résident dans la commune de Bettembourg.

Il y aura 5 classes pendant l'année scolaire avec un maximum de 20 enfants par groupe, et un groupe intégré dans une classe préscolaire.

Dans toutes les classes de l'éducation précoce, les enfants sont encadrés par une équipe professionnelle constituée d'un(e) enseignant(e) de l'éducation préscolaire et d'une personne éducative diplômée.

L'éducation précoce est gratuite.

L'offre du service d'éducation et d'accueil vaut également pour les enfants de l'éducation précoce.



Les heures de classe

Les classes de l'éducation précoce fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45
13h45-15h45		13h45-15h45		13h45-15h45

Service d'accueil de l'éducation précoce

Un service d'accueil fonctionne le matin, le midi et l'après-midi selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50
11h45-12h00	11h25-12h15	11h45-12h00	11h25-12h15	11h45-12h00
15h45-16h00		15h45-16h00		15h45-16h00

Une inscription auprès du service scolaire est nécessaire pour profiter du service d'accueil.

Service d'éducation et d'accueil précoce à Noertzange et à Bettembourg

Pour toutes les modalités d'inscription, veuillez vous informer auprès des responsables du service d'éducation et d'accueil «Sonnepavillon – Noertzange» au 51 80 80 3851 ou du service d'éducation et d'accueil à Bettembourg au 621 886 840.



Les classes

REEBOU-SCHOUL

GROUPE 1

Enseignante Kim STEFFEN

Éducatrice Jenny FOLSCHETTE

GROUPE 2

Enseignantes Patricia EWEN / Maryse HENSMANS

Éducatrices Tara BESCH / Vanessa ROLLES

GROUPE 3

Enseignante Annick MATHIAS

Éducatrice Jessica BECKER

SPILLSCHOUL AM PARK

GROUPE 1

Enseignante Claudine HEIRENS

Éducatrice Fabienne PÜTZ

GROUPE 2

Enseignante Caroline GAASCH

Éducatrices Nadine LANNERS / Katja LELLIG

SONNEPAVILLON

Enseignante Nora MERK

Éducatrice Jennifer THOLL



INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'éducation précoce fonctionne dès le mardi 15 septembre 2020 à partir de 7h50.

Les après-midis du lundi, mercredi et vendredi, une surveillance est assurée à partir de 13h35.

Pendant toute l'année, les enfants peuvent arriver entre 7h50 et 8h50 du matin.

Cycle 1

Expérience sociale avant tout, le cycle 1 permettra à votre enfant d'interagir avec ses pairs et d'acquérir des compétences en matière de langage, de logique, de psychomotricité et d'expression corporelle et créatrice.



CYCLE 1



Les heures de classe

Les classes du 1^{er} cycle fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45
13h45-15h45		13h45-15h45		13h45-15h45

Dans les classes du 1^{er} cycle, les enfants de la première année peuvent arriver, pendant toute l'année scolaire, entre 7h50 et 8h50 du matin.

Les titulaires des classes

REEBOU-SCHOUL

Sandy HUT
Annick LEINER / Romy HUTMACHER
Franca MEZZAPESA
Kristina KRÄMER
Danielle SCHNADT
Valérie WOZNIAK
Lynn MANTZ
Jessica HIRTZ

SPILLSCHOUL AM PARK

Christiane ANTONY /
Caroline FOLSCHETTE
Sonja BECKER / Janou MULLER
Dany GRAF-LUDWIG
Stéphanie MULLER / Liette JAEGER
Caroline LIES / Françoise STOOS
Brigitte WCIORKA / Nadine GROSS

SONNEPAVILLON

Manon HAUPERT
Catherine WILLEMS

Cours de langue luxembourgeoise pour le cycle 1

Pour les enfants qui sont inscrits dans le 1^{er} cycle et qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue luxembourgeoise, des séances d'apprentissage systématique de la langue luxembourgeoise sont organisées et se font en petits groupes avec du personnel d'assistance.

Surnuméraires

REEBOU-SCHOUL

Diandra AGUSTARI, Romy HUTMACHER

SPILLSCHOUL AM PARK

Liette JAEGER, Nadine GROSS, Françoise STOOS

SONNEPAVILLON

Romy HUTMACHER

Cycles 2-4

Alphabétisation, langues allemande, française et luxembourgeoise, mathématiques, éveil aux sciences, aux sports et à la culture sont les domaines prioritaires du programme scolaire des cycles 2 à 4.



Les heures de classe

Les classes du 2^e au 4^e cycle fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-8h45	7h50-8h40	7h50-8h45	7h50-8h40	7h50-8h45
8h45-9h40	8h40-9h30	8h45-9h40	8h40-9h30	8h45-9h40
9h55-10h50	9h30-10h20	9h55-10h50	9h30-10h20	9h55-10h50
10h50-11h45	10h35-11h25	10h50-11h45	10h35-11h25	10h50-11h45
	11h25-12h15		11h25-12h15	
13h45-14h40		13h45-14h40		13h45-14h40
14h50-15h45		14h50-15h45		14h50-15h45



LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU:

les lundis, mercredis et vendredis
le matin de 9h40 à 9h55
l'après-midi de 14h40 à 14h50

les mardis et jeudis
le matin de 10h20 à 10h35



Reebou-Schoul



Schoul am Duerf



Sonneschoul

Les classes

REEBOU-SCHOUL

CYCLE TITULAIRE(S)

2.1	Marc HEINEN
2.1	Svenja MANCINELLI
2.1	Astrid MOOS
2.1	Estelle THILL
2.2	Ilva CASCIOLA
2.2	Corinne MICHELS
2.2	Jil SCHEUER / Tanja STEINBERG
2.2	Yann SCHOLTES

3.1	Mike BELLEVILLE
3.1	Josiane HELLERS / Astrid SEYLER
3.1	Sandy REULAND
3.2	Cliff BINGEN
3.2	Nathalie LAMBERT
3.2	Laurence MOLITOR
3.2	Gaby STOOS

4.1	Benoît KUNSCH
4.1	Christine RIPP
4.1	Véronique SCHMIT
4.1	Laurent STURM
4.2	Isabelle BIVER
4.2	Claude WARINGO
4.2	Sandrine WOLL

SCHOUL AM DUERF

CYCLE TITULAIRE(S)

2.1	Alexandra ANEN
2.1	Max BRUCH
2.1	Sandy THILL
2.2	Magali FÜRPASS
2.2	Pia MOOTZ
2.2	Carole WARINGO

3.1	Chris BELARDI
3.1	Muriel SPODEN / Danièle KASS
3.2	Steve COCARD
3.2	Tanja HOESDORFF
3.2	Martine LINDEN / Manon WARINGO

4.1	Martine BACKES/Jeff RECKINGER
4.1	Marcelline GARLINSKAS
4.1	Sacha WEIBEL
4.2	Annick HEYNEN
4.2	Noémie KIRPS
4.2	Stéphanie ROMIZIO

SONNESCHOU

CYCLE TITULAIRE(S)

2.1	Annemarie WIRTH
2.2	Albulena AVDIJA
2.2	Sandra FRISCH

3.1	Jeff FOLSCHIED
3.2	Nadine OTH

4.1	Ben FREIS
4.2	Gilles BERNARD

Les surnuméraires

REEBOU-SCHOUL

Noel BACHE, Corinne BOURKEL, Isabelle CALZI,
Tom FABER, Aurélie FERREIRA, Adela FUENTES,
Chéryl HOLLERICH, Sven SCHMELER,
Tanja STEINBERG, Nancy WEILAND

SCHOUL AM DUERF

Vanessa CERQUEIRA, Danièle KASS, Raoul PETIT,
Danièle QUINTUS, Jeff RECKINGER,
Élodie SCOLASTICI, Carole SCHOEN

SONNESCHOU

Carlo MULLER, Isabelle CALZI, Pol GOEBEL

LES REMPLAÇANTS PERMANENTS

Pia CLEMES, Ana ALVES RODRIGUES, Susana PELICANO



Centre d'apprentissage et d'accueil

Problème comportemental et difficultés en classe ?
Les centres d'apprentissage sont là pour répondre aux besoins spécifiques de votre enfant.

Le centre d'apprentissage

Certains enfants présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des problèmes comportementaux en classe. Afin d'y remédier, la commune de Bettembourg a entamé en 2005/2006 un projet d'école avec entre autres les objectifs suivants:

- Prise en compte des besoins de l'enfant
- Cohérence entre les différents centres d'apprentissage
- Aide transparente (collègues, parents)
- Intégration des enfants d'une classe d'accueil
- Prise en charge lors d'une crise (contrat, travail avec l'enfant et la famille)
- Prévention au lieu de réaction
- Développement psychomoteur et langagier des enfants, travail en équipe...

Trois centres d'apprentissage fonctionnent dans les bâtiments scolaires Reebou-Schoul, Schoul am Duerf à Bettembourg et Sonneschoul à Noertzange pendant l'année scolaire 2020/2021.

Le personnel enseignant et éducatif travaille en équipe pour élaborer des plans individualisés et pour collaborer avec les ressources externes.

Une personne éducative assure le lien entre les différents centres d'apprentissage et s'occupe du développement psychomoteur et langagier pendant l'enseignement du cycle 1.

Les titulaires et éducatrices du centre d'apprentissage

REEBOU-SCHOUL

Enseignantes	Michèle ENNEN, Claudine INFALT, Christiane HANSEN, Annemarie SCHILLING, Diane STEFANUTTI
Éducatrice graduée	Josiane NOTHUM

SCHOUL AM DUERF

Enseignantes	Marie-Anne KAYL, Carole ASSELBORN
Éducatrices graduées	Nathalie GIERES, Christiane METZ

SONNESCHOUL

Enseignante	Christiane GRAF
Éducatrice graduée	Joanne SCHWEICH

COURS DE MOTRICITÉ

Sylvie POIRÉ / Nicole SCHUMACHER

INSTITUTEURS POUR ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Tom WEIS, Schoul am Duerf
Laurence KIEFFER, Sonneschoul
Michèle DECKER, Reebou-Schoul

BUREAU RÉGIONAL

Éducatrices détachées par la Direction de région 08
Pascale KIEFFER, Marta BRZYSKA

Accueil

Les élèves qui intègrent les cycles 2-4 de l'enseignement fondamental en cours de scolarité obligatoire sont inscrits, sur décision de la Direction régionale, dans le cycle qui correspond à leur âge et à leur préparation antérieure.

Les élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue allemande ou la langue française pour pouvoir suivre l'enseignement fondamental ont droit à un cours d'accueil. Celui-ci a pour objectif d'assurer un apprentissage intensif soit de la langue allemande, soit de la langue française et, le cas échéant, un enseignement d'initiation de la seconde de ces deux langues.

ENSEIGNANTS

Stéphanie FAUTSCH, Béa LAROSCH,
Nadine RASQUÉ, Nadine WELSCH



Informations générales

Dates des vacances, enseignements spécifiques et services scolaires. Vous trouverez dans cette rubrique tous les renseignements internes à l'école de votre enfant.



Vacances et congés scolaires

Vacances et congés scolaires	Début	Fin
Année scolaire 2020/2021	mardi 15 septembre 2020	jeudi 15 juillet 2021
Toussaint	samedi 31 octobre 2020	dimanche 8 novembre 2020
Noël	samedi 19 décembre 2020	dimanche 3 janvier 2021
Carnaval	samedi 13 février 2021	dimanche 21 février 2021
Pâques	samedi 3 avril 2021	dimanche 18 avril 2021
Ascension	jeudi 13 mai 2021	jour férié légal
Pentecôte	samedi 22 mai 2021	dimanche 30 mai 2021
Fête nationale	mercredi 23 juin 2021	jour férié légal
Vacances d'été	vendredi 16 juillet 2021	mardi 14 septembre 2021

Remarques

1. Pour faciliter l'achat du matériel scolaire, chaque enseignant, respectivement le service scolaire pour le cycle 1, transmet ou envoie la liste du matériel à ses futurs élèves au début des vacances d'été.
2. Nous rappelons également qu'aucun enfant scolarisé n'a le droit de partir en vacances avant le début des vacances, ni de prolonger les vacances au-delà de la date de la rentrée.
3. L'année scolaire commence le mardi 15 septembre 2020. Le mardi, jour de la reprise des classes, les élèves sont à congédier à la fin des cours de la matinée.
4. Aucun enfant scolarisé n'a le droit de chômer les cours pour des motifs récréatifs.
5. Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents:
 - par le titulaire pour une durée ne dépassant pas une journée,
 - par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des demandes accordées ne peut dépasser 15 jours dont 5 jours consécutifs par année scolaire (article 17 de la loi du 6 février 2009).

Fêtes locales et congés extraordinaires

Le lendemain de la 1^{re} communion, les classes du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites individuelles concernant les absences d'élèves au cours de la matinée (circulaire ministérielle aux administrations communales, mai 2020).



PÈLERINAGE

Les classes des quatre cycles de l'enseignement fondamental ne chômeront pas pendant le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg.

Le jour de pèlerinage est considéré au même titre que d'autres fêtes religieuses. Les enseignants sont invités à accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves, sans que pour autant les élèves soient libérés collectivement des cours.

Éducation physique

Cycles	Leçons d'éducation physique au centre sportif par semaine	Leçons de natation	Total leçons d'éducation physique
Cycle 2	2	2 (1 semaine sur 2)	3
Cycle 3	2	2 (1 semaine sur 2)	3
Cycle 4	2 (1 semaine sur 2)	2 (1 semaine sur 2)	2

Remarque

L'usage de chaussures de gymnastique avec semelles noires est interdit!

Natation

Les cours de natation sont offerts aux élèves des cycles 1-4 au centre de natation «an der Schwemm» à Bettembourg.

Pour les garçons, le port de bermudas est interdit. Pour les filles, il est recommandé de porter un maillot de bain une pièce.

La loi du 18 juillet 2013 concernant les agents intervenant dans l'enseignement fondamental dispose en son article 33, qui introduit un article 45bis dans la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental, que le cours de natation est assuré par le titulaire de classe ou son remplaçant conformément aux dispositions de l'organisation scolaire communale. Le même article dispose que, dans le cadre de l'organisation des cours de natation, la commune siège d'une piscine peut recourir aux services d'instructeurs de natation pour assister des titulaires de classe ou leurs remplaçants lors de l'instruction d'élèves non-nageurs.

De façon générale, toutes les leçons de natation se déroulent sous la direction et sous la responsabilité d'une équipe composée d'un ou de plusieurs instructeurs de natation et d'au moins un enseignant ou chargé de cours de l'école fondamentale pour chaque classe ou groupe de natation. Le nombre maximal d'élèves admis dans un groupe de natation se situe à 20. Le nombre maximal de groupes admis dans le bassin de natation s'élève à 3 afin de garantir que le maximum de 60 élèves ne puisse pas être dépassé dans le bassin.



Éducation physique

Surveillance des élèves

- Trajet de l'école au centre sportif et au centre de natation
 - Le transport des élèves des cycles 1-4 de la Reebou-Schoul et de la Sonneschoul au centre sportif et à la piscine se fait en bus. Les élèves de la Schoul am Duerf font le trajet à pied.
- Surveillance des élèves ne participant pas aux cours d'éducation physique
 - Les enfants qui ne participent pas aux leçons de gymnastique restent sous la garde du chargé de cours de gymnastique.
 - Les élèves concernés doivent à chaque fois remettre une excuse écrite de la part de leurs parents ou de leur tuteur au responsable du cours.
- Surveillance des élèves pendant les leçons de natation
 - Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 mai 1989, la responsabilité de la direction et de l'organisation des leçons de natation est transférée aux instructeurs de natation. En principe, les élèves qui, occasionnellement, ne peuvent participer aux leçons de natation accompagnent le titulaire de cours de natation à la piscine et restent dans la salle séparée de la piscine par une cloison vitrée permettant le contact visuel entre le titulaire de classe et les élèves concernés.

4. Remarques

- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance médicale spéciale (par exemple, en cas d'épilepsie) sont obligés, pour des raisons de sécurité, d'avertir le personnel responsable.
- Un certificat médical peut être demandé aux élèves ne participant pas de façon régulière aux cours d'éducation physique ou de natation.

Maîtres-nageurs

Anne BACHY, Sandra BARONE, Yves GUDEN,
 Arnold HERMENS, Sam HEUSSNER, Astrid KINDOPP,
 Heinrich SEILE, Stéphanie TINNES, Stéphanie WELTER,
 Stéphane MADASCHI, Jil BACK
 En formation: Bob KARIER





Sécurité à l'école

Éducation routière

L'éducation routière à l'école comprend:

- **La formation théorique:**

Elle est adaptée à l'âge des enfants et aux situations locales particulières. Une éducation routière élémentaire est effectuée aux premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamental.

- **Des exercices pratiques:**

La partie de l'éducation routière élémentaire (aux premier et au deuxième cycles) s'effectue sur le chemin de l'école. Outre l'entraînement intensif des enfants, elle comprend la recherche du chemin le plus sûr et le mieux adapté aux données locales et aux besoins individuels. Si nécessaire, les enseignants font appel à la collaboration des parents.

Dans la mesure du possible, les classes des cycles 3.2 et 4 participent aux cours du jardin de circulation organisés par la Police Grand-Ducale en collaboration avec le service scolaire.

Une «Coupe scolaire» est organisée pour les classes du cycle 4.2 dans les rues de la commune tous les ans par le service scolaire en collaboration avec la Police Grand-Ducale et l'administration communale.

Exercices d'évacuation par bâtiment scolaire

Au moins deux exercices d'évacuation par année scolaire sont organisés.

Dans la quinzaine après la rentrée, toutes les classes doivent préparer un exercice d'évacuation selon les plans d'évacuation remis aux enseignants.

Au cours du premier trimestre, un exercice d'évacuation, coordonné par le délégué à la sécurité de la commune de Bettembourg avec les délégués à la sécurité des écoles, se déroule sur préavis dans chaque bâtiment scolaire.

Au cours de l'année scolaire, au moins un deuxième exercice se déroule, sans préavis, en concertation avec le Centre d'Incendie et de Secours du CGDIS.

Les délégués des écoles sont responsables de l'appel des pompiers, en appelant le 112. En cas d'absence, ils doivent nommer au préalable un remplaçant. Le délégué à la sécurité de la commune de Bettembourg est chargé de prévenir le 112 avant chaque exercice pour empêcher de fausses alertes.

Les délégués à la sécurité

Reebou-Schoul	Isabelle BIVER
Schoul am Duerf	Martine LINDEN
Sonneschoul	à désigner au début de l'année scolaire

Surveillance des élèves

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant. La surveillance est assurée à l'intérieur du bâtiment scolaire et dans la cour de récréation:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi),
- pendant les récréations,
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours (matin et après-midi).

Pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours, deux enseignants sont présents dans les cours des bâtiments Schoul am Duerf et Reebou-Schoul, et un enseignant est présent près du bâtiment Sonneschoul.

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, deux enseignants sont présents près du bâtiment Schoul am Duerf dont un enseignant à proximité du point de rassemblement des services d'éducation et d'accueil (SEA). Pour le bâtiment Sonneschoul un enseignant des cycles 2-4 est présent près de l'arrêt de l'autobus et un enseignant du cycle 1 accompagne les enfants du bâtiment Sonnepavillon jusqu'à l'arrêt de l'autobus.

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, un enseignant est présent dans chaque cour du bâtiment Reebou-Schoul à proximité du point de rassemblement du Service d'éducation et d'accueil (SEA).

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, les élèves inscrits à la SEA sont pris en charge par le personnel éducatif au point de rassemblement SEA de leur école. Un enseignant par bâtiment et le personnel éducatif de la Maison Relais surveillent ces enfants. La surveillance de l'enseignant se termine 10 minutes après la fin des cours.

Pour chaque bâtiment, un plan de surveillance hebdomadaire est établi par le comité d'école au début de l'année et est affiché à l'intérieur du bâtiment. Il est communiqué au service scolaire et à la Direction de région compétente.

À la fin de la classe, les enseignants veillent à ce que tous les élèves quittent le bâtiment scolaire. Les sorties de secours ne sont à utiliser qu'en cas d'urgence.

Les enseignants du bâtiment Schoul am Duerf et du bâtiment Sonneschoul prévus par le plan de surveillance surveillent également les élèves à l'arrivée et au départ du bus scolaire. En cas d'absence d'un surveillant désigné, le président du comité d'école ou son remplaçant organisera la surveillance.

Les enseignants du 1^{er} cycle du bâtiment Spillschoul am Park et du bâtiment Sonnepavillon et les responsables des services SEA veillent à ce que les élèves nécessitant un transport scolaire aux différents sites SEA soient également surveillés sur le chemin entre l'arrêt de bus et le bâtiment scolaire.

Au moment où un des parents ou le tuteur doit reprendre son enfant pour des motifs appropriés pendant les heures de classe, il doit signer une fiche de sortie élaborée par le Comité d'école.



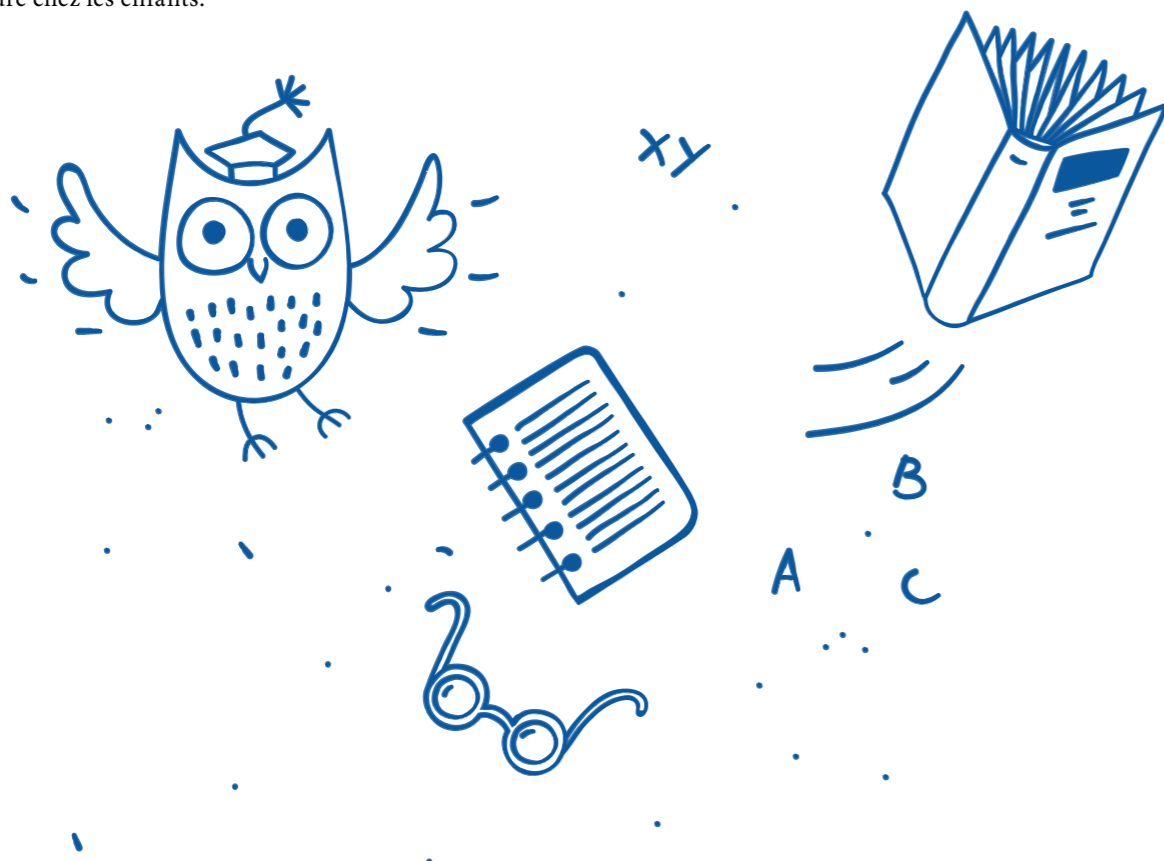
TOUTE SORTIE D'OBJETS CONNECTÉS

des élèves, tels que téléphones portables, smartwatches, appareils électroniques, appareils photos et autres sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations et à l'intérieur des bâtiments scolaires. En dehors des restrictions énumérées ci-dessus, l'utilisation, de quelque fonction que ce soit, d'un objet connecté ne peut se faire que dans le respect le plus strict vis-à-vis des autres membres de la communauté scolaire (article 2 du règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles). Cette interdiction vaut également pour le centre sportif, le centre de natation, le transport scolaire et pour toute sortie de classe.



Bibliothèque scolaire

Les livres disponibles dans les bibliothèques scolaires sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.



Technologies de la communication et de l'information

La commune de Bettembourg continue à réaliser les mesures adéquates en vue de favoriser l'éducation aux technologies de la communication et de l'information à l'école.

Les objectifs pour l'utilisation de ces technologies ont été définis comme suit:

- intégration des moyens informatiques dans les travaux scolaires (recherches, traitement de textes, présentations, photos, vidéos, moyens de communication et autres...),
- l'ordinateur et la tablette comme outils de travail en classe,
- correction autonome et utilisation différée des moyens informatiques comme dictionnaire, conjugaison, synonymes et autres...
- approche différenciée de présentation en classe par projections, enseignement ouvert, intégration dans les plans hebdomadaires, travail actif et individualisé,
- introduction de nouveaux outils pour enrichir le travail en classe,
- gérance du site web www.beetebuerger-schoulen.lu par les élèves, publication de travaux et d'informations,
- initiation de nouveaux projets pour soutenir l'envie d'expérimenter avec les moyens technologiques récents,
- promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité,
- prévenir l'isolement d'enfants en difficultés scolaires,
- favoriser un enseignement ouvert,
- faciliter plus tard l'intégration à la vie professionnelle.



LES SITES DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS SCOLAIRES

peuvent être consultés sur Internet:

www.reebouschoul.lu, www.schoulamduerf.lu, www.sonneschoul.lu

Gestionnaires du parc informatique:

Benoît KUNSCH, Raoul PETIT, Jeff RECKINGER, Yann SCHOLTES et Ben FREIS

Autour de l'école

En tant que parents d'élèves, vous souhaitez sans doute un jour faire appel au médecin scolaire ou à l'intervenant social. Toutes ces informations se trouvent dans cette rubrique.



Médecine scolaire

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école. Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire. Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:

- prise du poids et de la taille,
- analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang),
- examen sommaire de l'acuité visuelle,
- bilan auditif,
- surveillance de la carte de vaccination,
- bilan de santé réalisé par le médecin scolaire,
- un bilan social peut être réalisé en cas de besoin.

Volet médical

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si, lors des examens, des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance. Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité. Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens. Autres interventions médicales: la surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du ministère de la Santé:

- examen bucco-dentaire annuel au cycle 1,
- dépistage des troubles visuels par le Service d'orthoptie et de pléoptie,
- dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie en cas de besoin,
- consultation diététique,
- consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme).

Volet social

L'assistante (d'hygiène) sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental. L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:

- le personnel de l'enseignement fondamental,
- la Direction régionale,
- le Service d'éducation et d'accueil,
- l'administration communale,
- la Commission d'inclusion (CI),
- l'Équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB),
- d'autres services spécialisés,
- la promotion et l'éducation santé.

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.



ÉQUIPE DE SANTÉ SCOLAIRE

Intervenant social:

Myriam WERSAND, assistante d'hygiène sociale
Centre médico-social Dudelange,
T. 51 62 62-1 · F. 52 03 40
56, rue du Parc, L-3542 Dudelange

Intervenant médical:

Maryse DAWIR, infirmière
Myriam WERSAND, assistante d'hygiène sociale
Centre médico-social Dudelange,
T. 51 62 62-1 · F. 52 03 40
56, rue du Parc, L-3542 Dudelange

Médecins scolaires:

Dr. MEYERS, Dr. KIRSCH, Dr. OESTREICHER,
Dr. BOUS, Dr. KREMER, Dr. JUNG, Dr. WEBER

Commission scolaire

Conformément aux articles 50, 51 et 52 de la loi du 6 février 2009 relative à l'organisation de l'enseignement fondamental, «le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce, au niveau communal, à travers la commission scolaire communale qui est un organe consultatif du conseil communal».

LA COMMISSION SCOLAIRE

Présidente	Josée LORSCHÉ
Secrétaire	Patricia GARCIA
Directeur de région	Jean-Paul WELTER
Expert	Romain BARTRINGER

Présidents des comités d'école

Reebou-Schoul	Jil SCHEUER
Schoul am Duerf	Martine BACKES
Sonneschoul	Carlo MULLER

Représentants des parents

Madame Laurence BOUS-OESTREICHER et Monsieur Pascal BACK (Schoul am Duerf), Madame Claire SCHMITZ-RODESCH (Reebou-Schoul) et Madame Maryse NEUENS (Sonneschoul) ont été élus au mois d'octobre 2019 pour représenter les parents d'élèves pour les années scolaires 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022.

Représentante enseignement cycle 1

Franca MEZZAPESA

Représentante service d'éducation et d'accueil

Sandra MAUER

Autres membres

Linda DOMINICI, Patrick HUTMACHER, Toiny GRAAS

Stéphanie JUNCKER, Pierrette KOEHLER

Joanne RODESCH-KOMMES, Rose LUDWIG-BOHLER

Michel WARINGO

Collaboration avec les parents

Au niveau de chaque classe, les partenaires des parents sont le titulaire de la classe et l'équipe pédagogique qui assurent l'encadrement scolaire des élèves. Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels au sujet des élèves. Les parents sont tenus de répondre aux convocations du titulaire de classe, du président du comité d'école ou du Directeur de région. Pendant l'année scolaire, le titulaire de classe organise régulièrement des réunions d'information et de concertation pour les parents des élèves, portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation des apprentissages et de l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants. Tous les deux ans, les parents des élèves de chaque école, convoqués en assemblée par le président du comité d'école, ou, à défaut, le responsable d'école, élisent au moins deux représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel intervenant dans l'école.

Le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)

Le PDS est élaboré par le comité d'école/groupe de travail sous la responsabilité de son président, en concertation avec les partenaires scolaires, dont les représentants des parents d'élèves et les responsables de la structure d'encadrement et d'accueil.

Il s'agit de poursuivre l'analyse de la situation d'école pour aboutir à un état des lieux global. Le comité d'école définit un objectif au minimum, élabore un plan d'action pour chaque objectif et planifie le suivi du PDS.

Chaque école détermine elle-même ses besoins sur base de données fournies ou produites par l'école. Elle identifie ses priorités et ses objectifs en concertation avec la communauté scolaire. Elle valide son PDS dans le cadre d'une réunion plénière.

Le Directeur de région, les représentants des parents et la commission scolaire avisent le PDS, le conseil communal arrête le PDS avec l'organisation scolaire et l'approbation définitive du PDS est donnée par le ministre.



Transport scolaire

Parce que c'est pratique, sûr et écologique, pensez au ramassage scolaire! Tous les horaires et infos dans cette rubrique.



Ramassage scolaire

Nous tenons à vous informer que, dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire! Les élèves doivent mettre la ceinture de sécurité pendant tout le trajet!

Le transport des élèves d'Abweiler, de Fennange, Huncherange et Noertzange se fait suivant un parcours déterminé.

Un transport supplémentaire fonctionne pour les enfants habitant la route de Luxembourg (sur le tronçon de rue entre la station Q8 et la maison n° 231), la rue de Livange, la rue Michel Rodange, la rue Nic Rosenfeld et la cité Fankenacker.

Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers du bus scolaire et il assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis pendant le trajet et il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

Faisant suite aux problèmes de circulation qui nous ont été rapportés dans le courant des années scolaires passées, nous faisons appel à la collaboration de tous les parents d'élèves afin de garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, ainsi que devant le bâtiment scolaire.

Le fait que des voitures soient stationnées à l'arrêt de bus situé devant l'école rend le passage du bus scolaire plus difficile, entraîne même des retards du bus et diminue la visibilité des enfants traversant la rue.

Nous prions tous les parents d'élèves d'éviter au maximum d'amener leurs enfants en voiture privée à l'école.

Si toutefois des parents doivent, pour une raison ou une autre, conduire leurs enfants en voiture à l'école, nous les prions de ne pas occuper l'arrêt de bus scolaire et de stationner leur voiture dans les zones de stationnement autorisées.

À des fins de sécurité, des espaces «Kiss&Go» ont été aménagés devant les écoles, permettant de stationner un court instant pour dire au revoir à son enfant. Nous vous demandons de ne pas vous y attarder pour laisser la place aux autres parents.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE

se réserve le droit d'écarter temporairement – après deux avertissements par écrit – les élèves dont le comportement est inadapté, les parents en seront informés par écrit.

Pedibus pour les enfants de Huncherange

Les enfants habitant dans les rues «Op Mehlbich», «rue du Ruisseau» et «rue de la Résistance» peuvent prendre le Pedibus «rue de la Résistance» et/ou «rue Hiehl» pour rejoindre l'arrêt d'autobus Carrefour H/N. Le Pedibus fonctionne également pour le chemin du retour.

Les enfants de l'éducation précoce peuvent profiter de cette offre. Veuillez en informer le service scolaire par e-mail: service.scolaire@bettembourg.lu



Horaires et arrêts du bus scolaire pour l'année scolaire 2020/2021 pour les enfants du cycle 1

1. Bus pour les enfants de Huncherange et de Noertzange

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Huncherange / route d'Esch - 4	07.32 D	12.01	13.27 D	16.01	07.32 D	11.40
Huncherange / Carrefour H/N	07.33	12.00	13.28	16.00	07.33	11.39
Huncherange / rue de l'Église	07.37	11.55	13.32	15.55	07.37	11.35
Noertzange / rue Principale	07.40	11.53	13.35	15.53	07.40	11.32
Noertzange / École	07.42	11.50 D	13.37	15.50 D	07.42	11.30 D

2. Bus pour les enfants de Fennange, route d'Abweiler et Abweiler

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Rue d'Abweiler	07.27 D	12.01	13.17 D	16.01	07.27 D	11.41
Abweiler	07.30	12.04	13.20	16.04	07.30	11.44
Fennange / rue des Champs	07.40	11.55	13.30	15.55	07.40	11.35
Fennange / rue des Alouettes	07.38		13.28		07.38	
Fennange / Duerf	07.37	11.58	13.27	15.58	07.37	11.38
Bettembourg / Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	11.30 D

3. Bus pour les enfants du lotissement «Op Fankenacker», route de Livange, rue Michel Rodange, rue N. Rosenfeld et de la route de Luxembourg (à partir du numéro 150)

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Route de Livange	07.35 D	11.55	13.25 D	15.55	07.35 D	11.35
Station Q8	07.36	11.56	13.26	15.56	07.36	11.36
Op Fankenacker	07.40	12.01	13.30	16.01	07.40	11.40
École / Place de l'Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	11.30 D

Horaires et arrêts du bus scolaire pour l'année scolaire 2020/2021 pour les enfants des cycles 2-4

1. Bus pour les enfants de Huncherange et de Noertzange

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Huncherange / route d'Esch - 4	07.32 D	12.01	13.27 D	16.01	07.32 D	12.31
Huncherange / Carrefour H/N	07.33	12.00	13.28	16.00	07.33	12.30
Huncherange / rue de l'Église	07.37	11.55	13.32	15.55	07.37	12.25
Noertzange / rue Principale	07.40	11.53	13.35	15.53	07.40	12.23
Noertzange / École	07.42	11.50 D	13.37	15.50 D	07.42	12.20 D

2. Bus pour les enfants de Fennange, route d'Abweiler et Abweiler

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Rue d'Abweiler	07.27 D	12.01	13.17 D	16.01	07.27 D	12.31
Abweiler	07.30	12.04	13.20	16.04	07.30	12.34
Fennange / rue des Champs	07.40	11.55	13.30	15.55	07.40	12.25
Fennange / rue des Alouettes	07.38		13.28		07.38	
Fennange / Duerf	07.37	11.58	13.27	15.58	07.37	12.28
Bettembourg / Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	12.20 D

3. Bus pour les enfants du lotissement «op Fankenacker», route de Livange, rue Michel Rodange, rue N. Rosenfeld et de la route de Luxembourg (à partir du numéro 150)

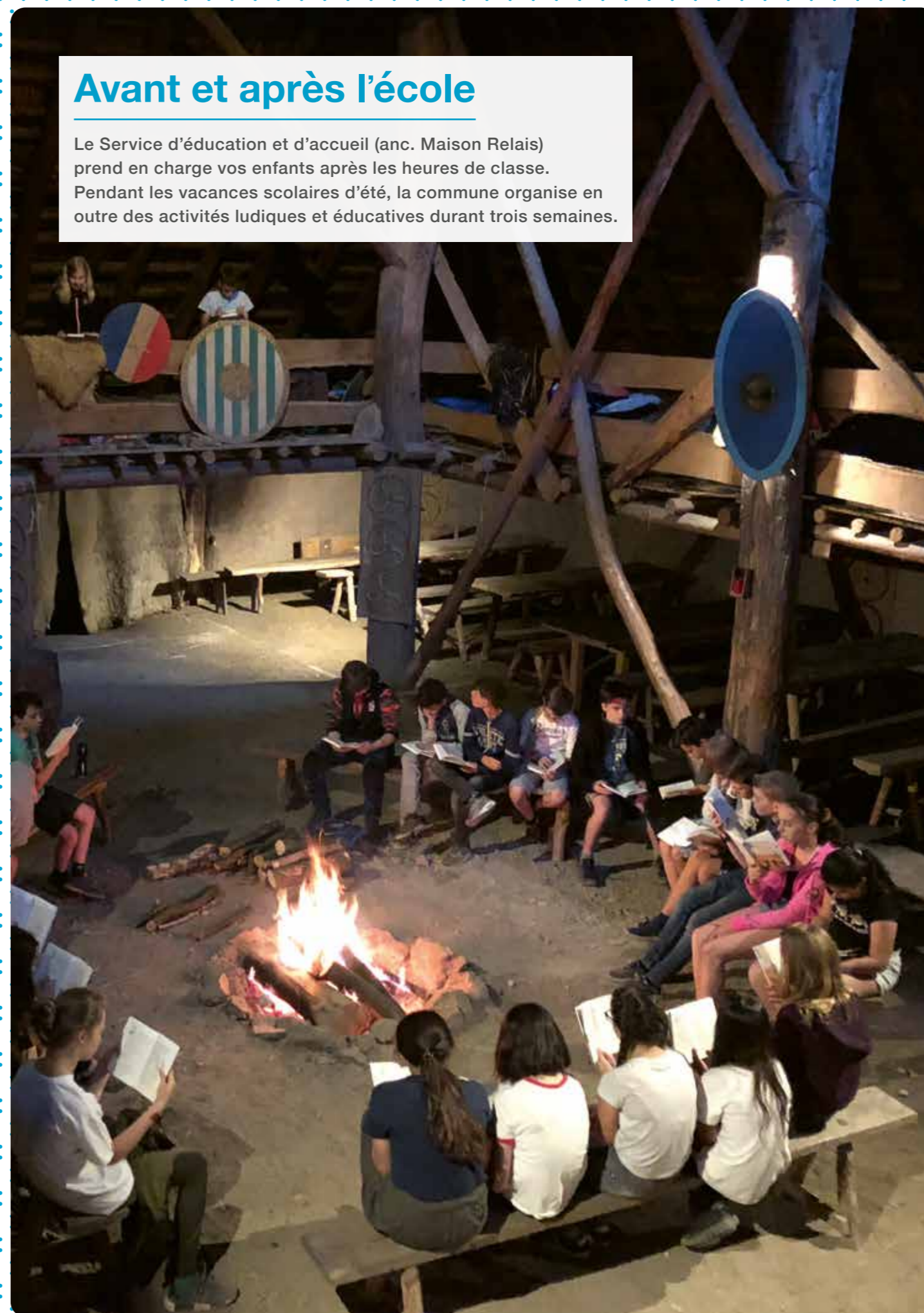
Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Route de Livange	07.35 D	11.55	13.25 D	15.55	07.35 D	12.25
Station Q8	07.36	11.56	13.26	15.56	07.36	12.26
Op Fankenacker	07.40	12.01	13.30	16.01	07.40	12.30
École / Place de l'Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	12.20 D

Horaires provisoire: il est possible que, pour des raisons d'organisation, cet horaire puisse être soumis à des modifications au début et pendant l'année scolaire.



Avant et après l'école

Le Service d'éducation et d'accueil (anc. Maison Relais) prend en charge vos enfants après les heures de classe. Pendant les vacances scolaires d'été, la commune organise en outre des activités ludiques et éducatives durant trois semaines.





Service d'éducation et d'accueil

Le Service d'éducation et d'accueil s'occupe de la prise en charge des élèves des cycles 1-4 en dehors des heures de classe. Peuvent profiter les enfants dont les parents travaillent. Priorité est donnée aux familles monoparentales.

Le service prend en charge les enfants d'après un concept pédagogique qui repose sur le cadre de référence pour l'éducation non formelle instauré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et offre:

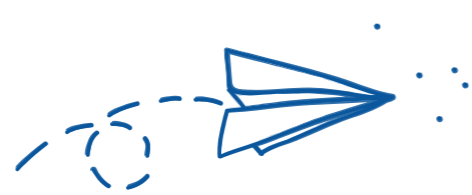
- l'accueil et l'encadrement socio-éducatifs,
- la restauration et
- les études surveillées

sur plusieurs sites, à savoir le bâtiment Al Gemeng, le Centre sportif et le Reebou-Pavillon à Bettembourg ainsi que le Sonnepavillon à Noertzange.

Les sites sont ouverts toute l'année de 07.00 heures à 18.30 heures (sauf jours de fermeture à consulter sur le site Internet).

La participation financière des parents ou représentants légaux pour les prestations du service d'éducation et d'accueil est soumise aux dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et du règlement grand-ducal du 27 juin 2016 portant exécution des dispositions relatives au chèque-service accueil de ladite loi.

Pendant les vacances scolaires d'été, le service d'éducation et d'accueil organise des activités ludiques et éducatives sous le nom d'«activités de vacances» décrites ci-dessous. Pendant les autres vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël, des activités sportives font dans la mesure du possible partie des activités offertes.



SECRETARIAT

Astrid Francequin & Danielle Winandy
Centre Al Gemeng (2^e étage)
28, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg
T. 621 886 840 · F. 51 80 80 7300
sea.secretariat@bettembourg.lu

Veillez s.v.p. consulter notre site Internet
www.seabeeteburg.lu

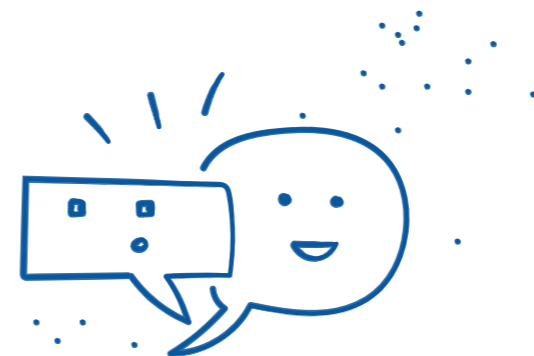
PRÉPOSÉS

Mike Berns & Conny Strasser
Bureau Centre Al Gemeng
T. 621 565 976 · F. 51 80 80 7300
sea.algemeng@bettembourg.lu

Sandy Bertholet & Jennifer Sandini
Bureau Centre sportif
T. 621 330 795 · F. 51 80 80 7950
sea.centresportif@bettembourg.lu

Diana Lisarelli
Bureau Reebou-Pavillon
T. 621 886 834
sea.reeboupavillon@bettembourg.lu

Stéphanie Minocchi & Nathalie Strasser
Bureau Sonnepavillon
T. 621 330 717 · F. 51 80 80 7150
sea.sonnepavillon@bettembourg.lu





Activités de vacances

Les activités de vacances sont organisées pendant trois semaines au mois d'août (sauf jours fériés) et se déroulent aussi bien à Bettembourg qu'à travers le pays (randonnées, excursions, visites...).

Les activités ont lieu les après-midis du lundi au vendredi, normalement de 14h00 à 18h00 (sauf les jours d'excursion). Toutes ces activités sont destinées aux élèves des cycles 1-4 de l'enseignement fondamental. Elles se déroulent sous la surveillance d'animateurs qui ont suivi une formation organisée par la commune de Bettembourg et agréée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La participation financière des parents ou représentants légaux pour les prestations du Service d'éducation et d'accueil est soumise aux dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et du règlement grand-ducal du 27 juin 2016 portant exécution des dispositions relatives au chèque-service accueil de ladite loi, c.-à-d. les après-midis et les jours d'excursion sont facturés par 3 heures d'encadrement.



DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES peuvent être demandées à :

Madame Sandy Bertholet
T. 621 330 795
sea.centresportif@bettembourg.lu

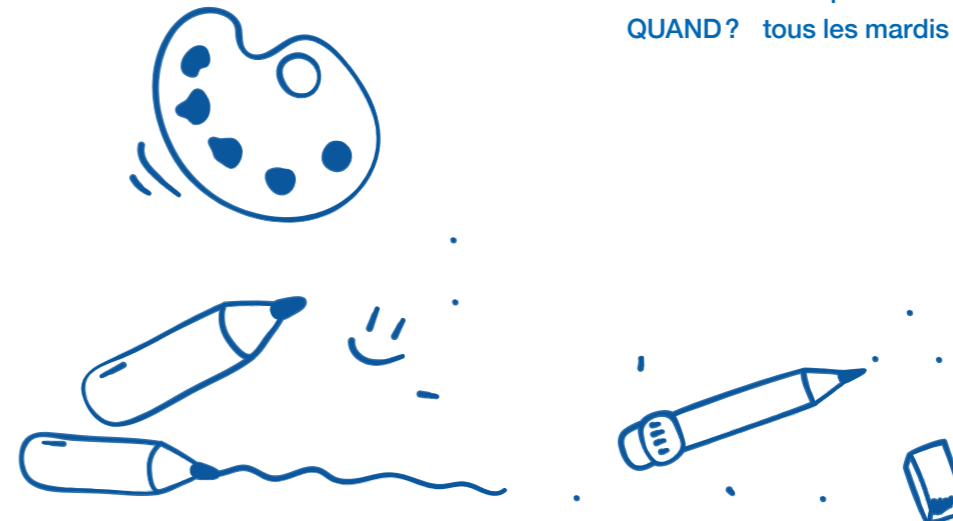
La fiche d'inscription vous parviendra en temps utile.



L'atelier de créativité

L'atelier de créativité sera organisé pour les enfants des cycles 3.2 et 4 chaque mardi après-midi de 14h00 à 15h30 au pavillon, rue des Cheminots à Bettembourg. La peinture et les arts plastiques se trouvent au centre des activités.

Une fiche d'inscription sera distribuée dans les classes au début de l'année scolaire. La participation aux frais sera de 20 € par enfant et par année scolaire.



LASEP Beeteburg (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)

La LASEP Beeteburg s'adresse aux enfants des cycles 2, 3 et 4. En principe, une fiche d'inscription et de renseignement vous parviendra au début de l'année scolaire 2020/2021.

La participation financière s'élève à 25 € par enfant et par année scolaire.

OÙ ? hall sportif 1 de Bettembourg
QUAND ? tous les mardis et jeudis de 14h15 à 16h00

Associations offrant des activités pour les enfants

SPORT

BADMINTON CLUB 82 BEETEBUERG

Infos: www.bc82.lu

BASKETBALL

BBC NITIA BETTEMBOURG

Infos: www.bbcnitia.lu

HANDBALL CLUB BETTEMBOURG

Infos: www.handball-bettembourg.com

KARATÉ CLUB BETTEMBOURG

Infos: www.karatebettembourg.lu

LE RÉVEIL BETTEMBOURG

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Infos: www.lereveil.lu

SCHACHCLUB CERCLE DES ÉCHECS

Infos: <http://old.flde.lu/cercle-dechecs-bettembourg.aspx>

SPORT LOISIR BETTEMBOURG/LEUDELANGE



Infos: <http://an-der-schwemm.lu/fr/sport-loisir>

FOOTBALL

SPORTING-CLUB BETTEMBOURG

Infos: www.sc-bettembourg.com

TENNIS FRËNN BEETEBUERG

www.tennis-beetebuerg.lu

LOISIRS

GUIDEN A SCOUTEN

Infos: www.emmerbereet.lu

MUSIQUE

1. HARMONIECHEN BEETEBUERG

Tu es inscrit(e) en école de musique, tu joues d'un instrument ou bien tu as envie d'apprendre à en jouer? Si tu as envie de jouer de ton instrument dans un orchestre, de participer à nos activités ou simplement de jeter un coup d'œil à ce que nous faisons, alors contacte-nous!

Responsable Harmoniechen:

Manon Hennico: manon.hennico@education.lu

E-mail HMB: info@hmb.lu

2. LES ENFANTS DE L'ALZETTE

Chorale pour enfants et jeunes à partir du premier cycle (préscolaire). Notre chorale accueille vos enfants tous les jeudis de 14h00 à 15h00 (à partir de 6 ans) et de 15h00 à 15h30 (à partir de 3 ans) au hall sportif (salle Sängereed). Pour tout renseignement supplémentaire, nous nous tenons à votre entière disposition.

M^{me} Christiane HENNICO-KABER (présidente):

T. 691 459 626, christiane.hennico@gmail.com

M^{me} Sarah PALM (dirigeante)

3. FANFARE SAINTE-CÉCILE

HUNCHERANGE-NOERTZANGE-FENNANGE

Infos: www.fanfare.lu

Contact: fanfare@fanfare.lu

4. ÉCOLE RÉGIONALE DE MUSIQUE

L'école régionale de musique se trouve depuis 2008 au centre culturel «opderschmelz» à Dudelange, mais des annexes fonctionnent également à Bettembourg, Roeser, Weiler-la-Tour et Kayl. Les 1 300 élèves et adultes sont formés par 55 enseignants dans une cinquantaine de branches instrumentales différentes, à savoir:

- éveil musical: à partir de la 1^{re} année du 1^{er} cycle de l'école fondamentale (1^{re} année préscolaire, 4 ans),
- formation musicale / solfège: à partir de la 2^e année du 2^e cycle de l'école fondamentale (2^e année scolaire, 7 ans),
- harmonie, analyse, déchiffrement, informatique musicale,
- chant: pour élèves adultes,
- piano, orgue, accordéon, clavecin,
- guitare classique, mandoline, violon, violoncelle, violon alto, contrebasse,
- clarinette, clarinette basse, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, basson saxophone,
- cor d'harmonie, euphonium, trombone, trompette, tuba,
- batterie, percussion, guitare électrique, guitare basse, piano jazz, saxophone jazz,
- chant pop/jazz,
- ensembles et orchestres instrumentaux, combos, musique de chambre,
- chorales pour enfants, jeunes et adultes,
- Museksgaard, cours pour petits enfants & accompagnants adultes (6 mois à 4 ans),
- danse classique, danse contemporaine, danse jazz

Les inscriptions se font annuellement à partir de la journée «Portes ouvertes» qui a lieu vers la mi-juin. Les cours fonctionnent parallèlement aux plages scolaires (même vacances et congés) et peuvent avoir lieu tous les jours de la semaine. Toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, les droits d'inscription... peuvent être consultées dans notre brochure, sur le site www.emdudelage.lu

Les cours d'éveil musical et de formation musicale sont proposés à Bettembourg jusqu'à l'obtention du certificat de la 1^{re} mention (4^e année de formation musicale).

Les cours sont tenus en langue luxembourgeoise.

Adresse

Centre Culturel Régional «opderschmelz»

1a, rue du Centenaire

T. 51 61 21-851 · F. 51 61 21 - 850

ecoledemusique@dudelage.lu



ÉVEIL MUSICAL FIR KANNER

Léif Kanner, léif Elteren,

D'Fanfare Hunchereng, Näerzeng, Fenneng organiséiert fir d'Schouljoer 2020/2021 e Cours am Éveil musical fir Kanner ab 5 Joer an der Huncherénger Schoul. De Cours gëtt vun der regionaler Musekschoul Diddeleng unerkannt.

De Cours ass samschdes vu 17.00 bis 18.00 Auer an der Schoul zu Hunchereng.

Fir weider Informatiounen an Umellungen, mellt lech beim:

Carine Gindt-Uhres / Christiane Baltes

T. 26 51 08 55 · fanfare@fanfare.lu

ÉVEIL MUSICAL POUR ENFANTS

Chers enfants, chers parents,

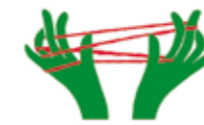
Pour l'année scolaire 2020/2021, la Fanfare HNF organisera un cours d'éveil musical pour enfants à partir de 5 ans à l'école de Huncherange. Le cours est reconnu par l'école régionale de musique de Dudelange.

Le cours aura lieu le samedi de 17h00 à 18h00 dans l'école à Huncherange.

Pour les inscriptions ou des informations, veuillez contacter:

Carine Gindt-Uhres

T. 26 51 08 55 · fanfare@fanfare.lu



**École des Parents J. Korczak
Antenne Est**

Contact: eltereschoul-sud@kannerschlass.lu

L'École des Parents en période de confinement

Pendant la période de confinement, durant laquelle ses activités traditionnelles (comme les conférences, soirées à thème, cafés des parents, etc.) ont été suspendues, l'École des Parents a décidé de ne pas se mettre au repos mais de continuer à informer et soutenir les parents avec entre autres:

Les lettres aux parents « Eltereschoul Doheem »

Des lettres de soutien, de motivation et d'information de l'École des Parents. Nous avons dans un premier temps adressé ces lettres aux enseignants avec prière de les distribuer aux parents de leur classe en les ajoutant p. ex. aux devoirs qu'ils envoient régulièrement aux parents. Ensuite, nous avons décidé de les envoyer aussi à la presse (p. ex. presse classique, pages Facebook, sites Covid du MENJE, presse online...).

Les 10 lettres sont disponibles en version LU/FR/EN sous:
www.kannerschlass.lu/fr/nos-services/eltereschoul/a-lire/presse

Les reportages « Eltereschoul Doheem » à la radio

Des interviews hebdomadaires (Radio 100,7 ou RTL) en corrélation avec les divers thèmes de nos lettres aux parents.

Les nouveaux cours en ligne

L'École des Parents a adapté plusieurs de ses cours pour les présenter aussi en ligne («Comprendre le burn-out parental» et le cours pour futurs parents: «On ne naît pas parents, on le devient»). D'autres formations suivront de manière à compléter notre offre classique.

Néanmoins, toute l'équipe de l'École des Parents a hâte de reprendre ses activités traditionnelles et de rencontrer les parents à nouveau « en live ».

ADRESSES & NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Schoul am Duerf	51 80 80-3500
(École place de l'Église) 15, rue de l'École - L-3233 Bettembourg	
Spillschoul am Park	51 80 80-3300
(classes du cycle 1) 15, rue Vieille - L-3284 Bettembourg	
Reebou-Schoul	51 80 80-4100
(École rue Marie-Thérèse) 43, rue Marie-Thérèse - L-3257 Bettembourg	
Reebou-Pavillon	51 80 80-4700
(classes de l'enseignement précoce) 29A, rue Fernand Mertens – L-3258 Bettembourg	
Sonneschoul	51 80 80-3800
(École de Noertzange) 45, rue de l'École - L-3385 Noertzange	
Sonnepavillon de Noertzange	51 80 80-3840
(classes du cycle 1)	

DIRECTION DE RÉGION

Jean-Paul WELTER	24 75 52 70
Directeur de région 08 jean-paul.welter@men.lu	

SERVICE SCOLAIRE

Romain BARTRINGER	51 80 80-2223
Instituteur détaché, responsable du service scolaire	
Patricia GARCIA	51 80 80-2282
David GUDENDORFF	51 80 80-2283
service.scolaire@bettembourg.lu	

SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (SEA) (Centre Al Gemeng 2^e étage)

Secrétariat	621 886 840
sea.secretariat@bettembourg.lu	
SEA Al Gemeng	621 565 976
SEA Centre sportif	621 330 795
SEA Reebou-Pavillon	621 886 834
SEA Noertzange Sonnepavillon	51 80 80 3851